

Arrêté n° 2023/G-122
fixant la liste des candidats admis à se présenter à l'examen
d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe – session 2024

La Vice-Présidente,

- VU le code général de la fonction publique et notamment les Chap. III – Tit. II – Liv. V et Chap. IV – Tit. II – Liv. III, articles L 452-34 et 35) ;
- VU le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;
- VU le décret n° 2007-114 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus à l'article 11 du décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU l'arrêté n° 2023/G-72 du 13 juillet 2023 portant ouverture de l'examen d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe – session 2024 ;
- VU les candidatures enregistrées par le Centre de Gestion du Haut-Rhin ;

ARRÊTE

Art. 1 : La liste des candidats admis à se présenter à la session 2024 de l'examen d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe est arrêtée comme suit :

AINA Coci	EL HAMZAOUI Abdelkader	PERIOT Thiébaut
AJAMRI Gharib	GOLDEN Maxime	RACHDI Youness
BAJARD Dorian	JENNY Audrey	RIBEIRO Jean Francois
BALDECK Isabelle	JOST Michael	RIEFFEL Celine
BECKER Elodie	KOKMEN Yasin	RIGOULOT Louis
BENSEFIA Abdelouahab	LAMSATF Soufiane	RODRIGUES Quentin
BOBERIETHER Cédric	LANG Sébastien	ROSSI Matthieu
BOUZOUAR Hugo	LEBEAUD Maxime	RUOLT Cyril
BUECHER Stéphane	LIGIBEL Kévin	SARY Cedric
BURCKBUCHLER Adrien	LOUBERT Maximilien	SCARAVELLA Joseph
COSTA Florian	MANZINALI Jorick	STUDER Joris
DAL CASTEL Nadia	MAURIZE Pierre	TROMMENSCHLAGER
DE SOUSA Thibaut	MEYER Laurent	Quentin
DJERIBI Christophe	MONTERO Romuald	VANDERSTRAETEN Laurent
DORIATH Mickael	MULLER Jean-Paul	WECKERLE Jerome
DOS SANTOS Quentin	NOUIRI Mostapha	ZUBER Geoffroy
DUBOIS Alexandre	PALLIER Julien	

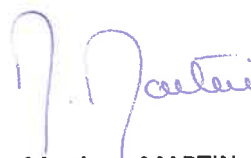
Art. 2 : La liste des candidats admis à se présenter à la session 2024 de l'examen d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, sous réserve de remplir les conditions nécessaires pour concourir aux concours, en produisant notamment les pièces requises, est arrêtée selon la liste établie ci-dessous :

TERRIEN Dylan

Art. 3 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis aux Présidents des Centres de Gestion du Doubs et de Saône et Loire,
- affiché au Centre de Gestion du Haut-Rhin, du Doubs et de Saône et Loire,
- publié sur site internet du Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 18 décembre 2023

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Martin', is positioned above the printed name.

Monique MARTIN
Adjointe au Maire de Munster

Acte à classer

2023G122

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-12-20T13-48-25.00 (MI249870017)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20231218-2023G122-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n. 2023/G-122 fixant la liste des candidats
admis à se présenter à l'examen d'Adjoint Technique
Territorial Principal de 2ème classe - session 2024

Date de décision : 18/12/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar122 aac Atechpal2cl exam_pref... Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 20/12/23 à 13:48

Date 20/12/23 à 13:48

Date 20/12/23 à 13:55

Par HUGELIN Marisa

Par HUGELIN Marisa

